

Concept de prévention des risques et de réduction des dommages

Définition

La réduction des risques et des dommages est une expression générique qui désigne les interventions, les programmes et les politiques dont l'objectif est de prévenir, réduire et remédier aux effets néfastes liés à l'usage de drogues et aux comportements addictifs sur les personnes, les communautés et les sociétés aux niveaux sanitaire, social et économique.

Finalités

La réduction des risques et des dommages peut servir à viser différents objectifs, et notamment :

- réduction de la morbidité et des comorbidités,
- amélioration de l'état de santé,
- orientation à des fins de soins, de traitements et de réhabilitation,
- stabilisation sociale,
- réduction des nuisances publiques,
- renforcement de la sécurité publique,
- réduction de la criminalité acquisitive et de l'emprisonnement.

La réduction des risques et des dommages vise à court terme à prévenir et à réduire les effets associés à l'usage de substances psychoactives que subissent l'utilisateur, ses proches, son entourage et la société dans son ensemble.

A plus long terme, elle est destinée, dans la mesure du possible, à orienter le plus précocement possible les usagers de drogues vers une prise en charge, un traitement, la réhabilitation et la réinsertion, l'objectif final étant d'arriver si possible à l'abstinence ou du moins à un traitement sur le long terme pour limiter toute poursuite de l'usage de substances psychoactives.

Les politiques de réduction des risques et des dommages ont un rapport étroit avec le respect des droits de l'homme dans la mesure où elles ont une incidence sur le bien-être et la qualité de vie des individus. Les mesures de réduction des risques et des dommages peuvent jouer un rôle important pour surmonter les préjugés et les discriminations qui peuvent résulter de l'usage de drogues et de l'addiction.

Source

Réduction des dommages. Document d'orientation sur la prévention des risques et la réduction des dommages liés à l'usage de substances psychoactives

Groupe Pompidou (Strasbourg), 2014

<http://www.coe.int> Rubrique Conseil de l'Europe/ Droits de l'Homme et Etat de droit / Groupe Pompidou/ nos réalisations / Nos documents

En France, Les pratiques professionnelles en matière de prévention et de soins dans le champ des conduites addictives connaissent de profonds changements depuis une dizaine d'année.

L'importance des questions que soulève cette évolution ont conduit la Fédération Française d'Addictologie à organiser la tenue d'une Audition Publique sur ce thème les 7 et 8 avril 2016 au Ministère de la santé à Paris en présence d'une trentaine d'experts.

4 grands thèmes ont été évoqués :

- la philosophie d'action (définition et enjeux de la RdRD)
- les données sur l'impact et les résultats (efficacité et efficience de la RdRD)
- les nouvelles pratiques (lesquelles développer et en quoi peuvent-elles améliorer la prévention et les soins)
- les conditions nécessaires au développement de la RdRD (cadre légal, dispositif, évolutions des représentations...).

Un rapport d'orientation a été réalisé présentant une série de recommandations.

Source

Réduction des risques et des dommages liés aux conduites addictives. Audition publique à l'initiative de la FFA

<http://www.addictologie.org>

Rubrique Nos actions / 2016/ Réduction des risques et des dommages liés aux conduites addictives

Documents à télécharger, consulter :

- Livret de l'Audition publique : Programme et Rapports des Experts et du Groupe bibliographique.
- Rapport d'orientation
- Communiqué de presse
- Diaporamas des intervenants

A voir aussi



Un Webdocumentaire conçu par So Bam et le réseau Français de réduction des risques constitué de 8 chapitres vidéos. Avec la participation de Sophie (usagère), Philippe (bénévole, modérateur du forum PsychoACTIF), Dominique de Muizon (médecin généraliste), Philippe Batel (psychiatre addictologue), Anne Coppel (sociologue), Patrick Padovani (adjoint au maire de Marseille)

<http://www.aconsommeravecmoderation.com>